

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél : +229 0195534395

Collège Privé d'Enseignement Technique et Professionnel
LE PHENIX
La marque de l'excellence
Déc 2014 - Déc 2024

10 ans
d'existence.

au service de l'enseignement technique et professionnel.
Rendez-vous en Février 2025 pour la commémoration

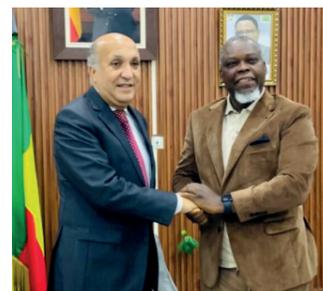
Porto-Novo (Akonabò) ☎ (+229) 97699660/95330365 90162780



RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION ENTRE LA HAAC ET LA HACA DU MAROC

P. 03

Edouard LOKO prend langue avec l'ambassadeur du Maroc au Bénin



EN PRÉLUDE À L'OUVERTURE DU MARCHÉ MODERNE GANHI

P. 11

Les places déjà attribuées par tirage au sort

APPEL À CANDIDATURES

P. 02

Recrutement massif de personnel médical et non médical au profit du CHIC



SUITE À LA MOTION DE CENSURE DU PARLEMENT

P. 03

La France sans Gouvernement ni 1er ministre

ELONA HOUSE

SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE

Tél : 0198904640 / 0144904640



FENOUE GUEST HOUSE

APPARTEMENTS & CHAMBRES MEUBLÉS

Tél : 0198904640 / 0144904640



APPEL À CANDIDATURES

Recrutement massif de personnel médical et non médical au profit du CHIC

I. Contexte

Le Centre hospitalier international de Calavi (CHIC) est un établissement de santé pluridisciplinaire de dimension internationale. Il a pour mission d'offrir des soins de haut niveau aux populations du Bénin et de la sous-région, Construit sur la commune d'Abomey-Calavi, dans le cadre de la politique gouvernementale de modernisation des infrastructures de santé et d'amélioration de la qualité des soins, il s'agit d'un hôpital de recours, au sommet de la pyramide sanitaire béninoise. Il ouvrira ses portes prochainement.

Le CHIC est construit sur une surface de 16 hectares et dispose d'une capacité de 434 lits et places.

Il comprend:

- un pôle urgences et réanimation ;
- un pôle cardio métabolisme;
- un pôle oncologie ;
- un pôle digestif médico-chirurgical;
- un pôle locomoteur et neurochirurgical;
- un pôle cardiovasculaire et thoracique ;
- un pôle néphro-urologique ;
- un pôle tête et cou.

Ces pôles sont soutenus par un bloc médico-technique comprenant entre autres : un plateau de biologie centralisé (biochimie, hématologie-cytologie, bactériologie, parasitologie, mycologie, virologie, toxicologie) et un laboratoire d'anatomopathologie ; un plateau d'imagerie médicale (radiographie, IRM, scanner, échographie, mammographie); un service complet de radiothérapie et de médecine nucléaire y compris un cyclotron ; et neuf (09) blocs opératoires.

Conditions générales

- justifier d'une expérience professionnelle dans
- la spécialité concernée ;
- avoir une très bonne capacité d'adaptation et

être capable de travailler en équipe;

- être rapidement disponible ;
- avoir une parfaite maîtrise de l'outil informatique ;
- avoir une bonne maîtrise de la langue française ;
- une bonne maîtrise de l'anglais serait un atout.

Conditions particulières d'accès aux postes

Les conditions particulières d'accès aux différents emplois sont décrites sur les fiches de postes et sont disponibles sur la plateforme du Ministère de la Santé : <https://emploisante.gouv.bj>.

Durée du contrat de travail

Les postes font l'objet de contrats à durée déterminée de trois (3) ans renouvelables.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature comprendra obligatoirement les pièces suivantes :

- un curriculum vitae détaillé, actualisé et dûment signé ;
- une lettre de motivation ;

Délai et lieu de dépôt des dossiers

Les candidatures au titre du présent avis de recrutement seront à envoyer uniquement au CHIC à l'adresse mail suivante : recrutementPM@chichospital.bj

Les dossiers de candidature doivent être impérativement postés en ligne pendant la période allant du mercredi 27 novembre au mercredi 11 décembre 2024 à minuit.

Pour plus de détails sur les postes, visitez ce lien

<https://peacefm.bj/article/519/benin-recrutements-massif-personnel-medical-medical>



MEDIAS AU BENIN

Votre nouveau site d'informations en ligne est disponible

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'Emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel "www.lemblemedujour.com"

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'Emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.com, faites cœur chez vous.

www.lemblemedujour.com

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577
N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com

TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40

PRODUCTION

**ETS EMERIC PRODUCTION
RCCM RB/PNO/09A848**

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Eméric Joel ALLAGBE

**+229 0197904640 / 0198904640 /
0144904640**

SECRÉTAIRE

Chancelle SAMON

+229 0155500707 / 0195382958

MONTAGE ET GRAPHISME

Mayass M. NOUMON

+229 0196138484

RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION ENTRE LA HAAC ET LA HACA DU MAROC

Edouard LOKO prend langue avec l'ambassadeur du Maroc au Bénin

La Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (Haca) du Maroc veut renforcer sa coopération avec l'institution sœur du Bénin, la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (Haac). À cet effet, le Président Edouard Loko a reçu le mardi 3 décembre dernier, à son cabinet, la visite de l'ambassadeur du royaume du Maroc Rachid Rguibi. Les échanges entre les deux personnalités ont porté sur plusieurs sujets d'intérêt dont la coopération entre les autorités de régulation des médias des deux pays. « Cette rencontre était importante pour moi. J'ai pu adresser mes félicitations au président de la Haac pour sa nomination. Aussi, il y a une coopération très fructueuse entre la Haac, comme la Haca marocaine. L'objectif, c'est de continuer de fructifier encore davantage cette relation. Ce sont des organismes qui jouent des rôles extrêmement importants dans les démocraties. Nous devons continuer à travailler ensemble pour consolider ce partenariat fructueux », a laissé entendre l'ambassadeur Rachid Rguibi à sa sortie d'audience.



SUITE À LA MOTION DE CENSURE DU PARLEMENT

La France sans Gouvernement ni 1er ministre

Ce vote, inédit depuis 1962, contraint le Premier ministre à la démission et plonge le pays dans une incertitude politique et budgétaire.

Fin de partie pour Michel Barnier. L'Assemblée nationale a adopté hier, mercredi 4 décembre, la motion de censure déposée par le Nouveau Front populaire (NFP). Le texte a été voté par 331 députés, soit 43 de plus que la majorité absolue de 288 voix qui était requise pour son adoption. Ce vote contraint le Premier ministre à la démission.

La motion de censure avait été déposée à la suite du déclenchement de l'article 49.3 de la Constitution par Michel Barnier, lundi, pour faire adopter sans vote le projet de loi de financement de la Sécurité sociale. Une deuxième motion avait été déposée par le Rassemblement national, mais elle devient sans objet du fait de l'adoption de la première.

Un saut dans l'inconnu

Cette situation politique est inédite depuis plus de soixante ans. Avant le vote de mercredi, une seule motion de censure avait été adoptée, en octobre 1962. Celle-ci avait entraîné la démission du gouvernement de Georges Pompidou. A l'époque, le général de Gaulle avait immédiatement réagi en prononçant la dissolution de l'Assemblée nationale. Mais aujourd'hui, Emmanuel Macron ne peut pas faire de même. La Constitution lui interdit de dissoudre avant l'expiration d'un délai d'un an après les élections législatives.

Avant le vote, Emmanuel Macron avait dit ne "pas croire au vote de la censure", pointant un "cynisme insoutenable" du RN s'il joignait ses voix à celles du NFP. Michel Barnier avait, lui, souligné, sur TF1 et France 2, que chaque député avait "une part de responsabilité", espérant que prévale "l'intérêt supérieur du pays". Les députés en ont décidé autrement en renversant le gouvernement, à peine trois mois après l'arrivée à Matignon de Michel Barnier.



RÉGLEMENTATION DU SECTEUR TOURISTIQUE AU BÉNIN

Cadres institutionnels et acteurs privés s'approprient les textes à Cotonou

Dans la perspective d'une vaste campagne nationale de vulgarisation des nouveaux textes régissant le secteur touristique au Bénin, le Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts a organisé, le mardi 03 décembre dernier, un atelier d'appropriation à l'intention des cadres ministériels et des acteurs privés concernés. Cette rencontre, qui s'étend sur deux jours dans les locaux dudit ministère à Cotonou, s'inscrit dans le cadre de la stratégie gouvernementale visant à faire du tourisme un levier de développement économique et un outil de rayonnement à l'international.

En effet, depuis 2016, le Gouvernement a initié d'importantes réformes destinées à redynamiser et structurer le secteur du tourisme. L'adoption de nouveaux textes réglementaires, notamment sous forme d'arrêtés et de décrets d'application, témoigne de cette volonté de modernisation. Lesquels textes visent à améliorer les conditions d'exercice des activités touristiques, en offrant un cadre juridique adapté aux exigences du marché.

Ainsi, sous l'égide de la Direction du développement du tourisme (DDT), une tournée de vulgarisation de ces textes sera prochainement organisée sur l'ensemble du territoire national. C'est dans cette perspective que se tient l'atelier d'appropriation dans le but de familiariser les équipes de terrain et les parties prenantes avec les innovations contenues dans ces textes, gage de leur mise en œuvre efficace.

Au cours de cette première journée, les participants ont eu droit à une présentation sur l'état des lieux approfondi du secteur avant 2016, et les impacts positifs des réformes engagées depuis lors. Les échanges entre les cadres des ministères concernés, les experts techniques et les acteurs privés ont permis de mettre en lumière les avancées notables apportées par la nouvelle réglementation. Les thématiques abordées sont relatives à la régulation des agences de voyages, la professionnalisation des guides touristiques, ainsi que la réglementation des restaurants et assimilés.

Le Conseiller technique au tourisme et à l'hôtellerie, Monsieur Christian Pascal COUTHON, le Conseiller technique juridique, Monsieur Prudence Léonce DAHODEKOU, et Madame Faïzath KORA, Directrice du Développement du Tourisme, se sont prêtés à l'exercice pour une meilleure compréhension des textes, gage de la réussite de l'opération sur le terrain.

Un consensus salué par les acteurs

Le président du Consortium Touristes par Million (CTM), Monsieur Dine BOURAÏMA, et les représentants de la Fédération des Organisations Patronales de l'Hôtellerie et du Tourisme



(FOPATH), ont salué la démarche participative adoptée lors de l'élaboration des textes. Selon eux, ces réformes, combinées aux infrastructures touristiques et muséales récemment mises en place, témoignent de l'engagement du Gouvernement en faveur d'une relance durable du secteur.

Au nom du Ministre, le Directeur de cabinet, Monsieur Éric TOTAH, a rappelé la vision globale du Gouvernement pour le tourisme, en lien avec les secteurs de la culture et des arts. Il a souligné les investissements considérables réalisés pour positionner la « Destination Bénin » comme une référence régionale et internationale. Ces efforts, a-t-il insisté, ne pourront porter leurs fruits qu'avec l'adhésion et la mobilisation de tous les acteurs concernés. C'est pourquoi il a invité les participants à s'assurer de la bonne diffusion des nouveaux textes, afin qu'ils soient pleinement assimilés par l'ensemble des opérateurs du secteur. Le succès de cette initiative, a-t-il conclu, dépendra de la rigueur et de l'engagement de chacun dans leur application.

La journée de ce mercredi sera consacrée à l'examen des textes relatifs aux établissements d'hébergement touristique (EHT), un domaine clé dans l'attractivité de la destination béninoise.





AHANTOUN STORE

LA MARQUE QUI VOUS REND
UNIQUE DANS VOTRE STYLE



AHANTOUN Benin

À PROPOS DE NOUS

AHANTOUN Benin est une marque de vêtements béninois qui vous propose des tenues réaliser avec les tissus africaines.

De part notre marque nous mettons en valeur les produits africain précisément les tissus, afin de pouvoir plus imposer notre style au national comme à l'international .



AHANTOUN STORE

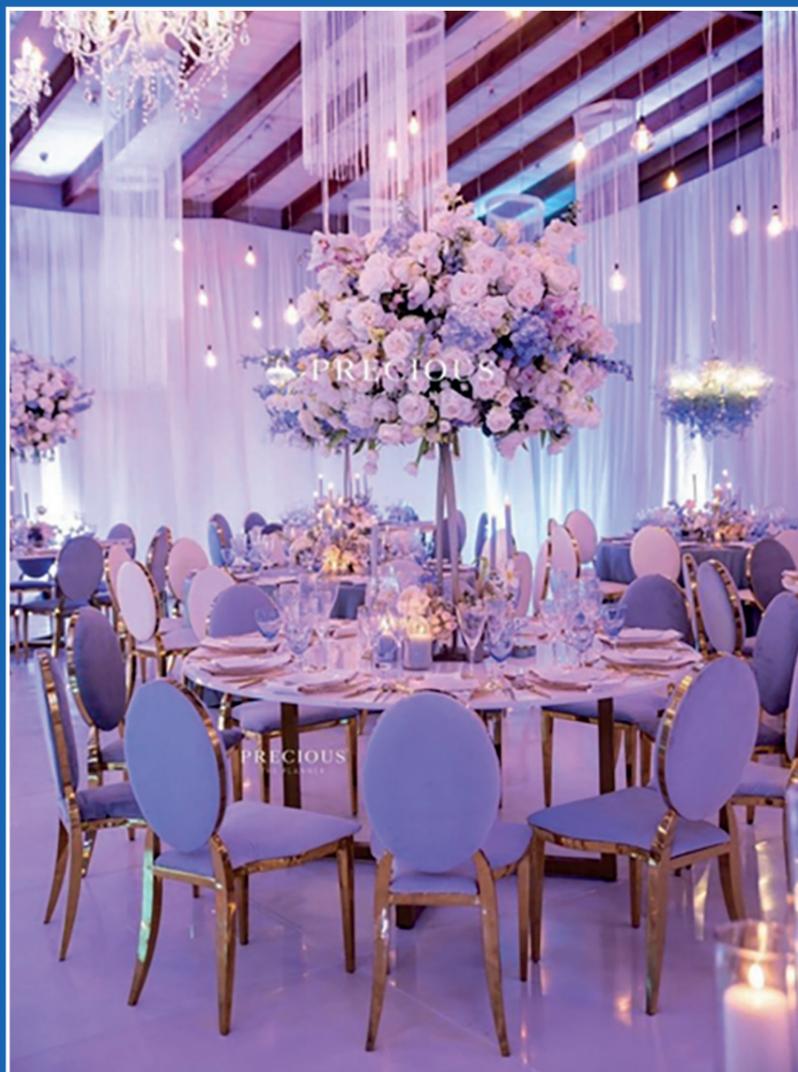


+229 69 91 79 52



DERRIERE LE CEG GODOMEY ,NOUVEAU GOUDRON DE ATROKPOCÔDJI , APRES LE ROND POINT PREMIERE VON À VOTRE DROITE.

SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE



ELONA HOUSE

SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE

📞 98904640 / 44904640

Souhaitez-vous organiser un séjour dans un cadre idéal, original et complètement autonome?

Voulez-vous accueillir dans écrin de nature (mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque, séjour en famille et autres types de manifestations...)?

ELONA HOUSE RESTE À VOTRE DISPOSITION POUR LE CADRE ADÉQUAT



Porto-Novo, Djassin Houinvié
- Tokpota



+229 01 98 90 46 40 / 01 55 49 99 99



+229 01 95 53 43 95 / 01 55 50 07 07



FENOU GUEST HOUSE

APPARTEMENTS & CHAMBRES MEUBLÉS

98904640 / 44904640

APPARTEMENTS ET CHAMBRES MEUBLÉS



Pour les voyageurs qui aiment se sentir partout comme chez eux, l'appartement est l'hébergement idéal. Les groupes et les familles peuvent profiter des chambres et de la cuisine pour s'isoler ou se retrouver autour d'un repas pour planifier les activités du lendemain.

**LES APPARTEMENTS SONT
DISPONIBLES POUR DE
COURTS OU LONGS SÉJOURS**



Porto-Novo, Djassin Houinvié
- Tokpota - Dowa



+229 01 98 90 46 40 / 01 55 49 99 99



+229 01 95 53 43 95 / 01 55 50 07 07

CÉLÉBRATION DE L'AUTONOMISATION DES FEMMES À PORTO-NOVO

Avec l'appui de la mairie, une quarantaine de femmes reçoivent leurs diplômes pour une formation innovante



Dans une ambiance empreinte de joie et de reconnaissance, la mairie de Porto-Novo, sous la représentation du Troisième adjoint au maire, François Honvo, de la Secrétaire exécutive, Isabelle Essou et de certains cadres de l'administration municipale, a honoré, hier, mercredi 04 décembre 2024, une quarantaine de femmes lors d'une cérémonie de remise de diplômes. Ces dernières ont suivi avec succès une formation dans le domaine de la transformation de produits vivriers en farines pour pâtisserie. C'est la salle de délibération de l'hôtel de ville qui a servi de cadre pour cette cérémonie de remise de diplômes.

Organisée en partenariat avec divers acteurs locaux, cette initiative s'inscrit dans la vision du Maire Charlemagne Yankoty d'autonomiser les femmes et de promouvoir leur rôle dans le développement économique de la commune.

Une formation porteuse d'espoir

Au cours de son allocution, François Honvo a rappelé l'importance de cette formation qui, au-delà de l'apprentissage de techniques spécifiques, offre aux participantes une opportunité unique d'améliorer leurs conditions de vie. Les femmes ont été initiées à la transformation de produits locaux comme la patate douce, l'igname, le manioc et le tarot en farines et en produits de pâtisserie.

« En transformant ces produits en des articles de grande valeur, ces femmes ne créent pas seulement des activités génératrices de revenus ; elles deviennent aussi des piliers du développement familial et communautaire », a déclaré le TAM Honvo avec fierté.

Des remerciements unanimes aux partenaires

Le représentant du maire n'a pas manqué de saluer les efforts de tous les partenaires ayant contribué au succès de cette initiative. Il a exprimé sa gratitude envers la Directrice des Établissements Hygiène Prestation, les formateurs, la présidente de la plateforme de l'agriculture péri-urbaine, ainsi que la Secrétaire Exécutive de la mairie. Chacun, à son niveau, a joué un rôle déterminant dans l'accompagnement de ces femmes tout au long de leur apprentissage.

Les lauréates, symboles de détermination

L'émotion était palpable chez les bénéficiaires, conscientes de l'opportunité qui leur a été offerte. Pour elles, cette formation représente une porte ouverte vers l'indépendance financière et une meilleure gestion des besoins familiaux.

« Votre réussite témoigne de votre courage, de votre détermination et de votre volonté de prendre votre avenir en main », a souligné le TAM Honvo, les encourageant à mettre en pratique les compétences acquises.

Un appel à la continuité

François Honvo a conclu en réaffirmant l'engagement de la mairie de Porto-Novo à soutenir des initiatives similaires pour promouvoir l'éducation et l'autonomisation des femmes. « Travaillons ensemble pour que cette graine semée grandisse, fleurisse et porte des fruits. Continuons à investir dans l'éducation et la formation, qui sont les clés du développement local », a-t-il déclaré.

Une dynamique prometteuse

Cette cérémonie marque une étape décisive dans l'autonomisation des femmes à Porto-Novo. Elle illustre la volonté des autorités locales de valoriser les compétences féminines et de renforcer leur rôle dans le développement socio-économique.



PORTO-NOVO

Les sages et cadres visitent la Zone industrielle de Glo-Djigbé

Au Bénin, une délégation du collectif des sages et cadres de Porto-Novo, conduite par le patriarche Karim da Silva, s'est rendue le 30 octobre 2024, à la Zone industrielle de Glo-Djigbé (GDIZ). Cette visite avait pour objectif de s'informer sur les transformations industrielles en cours dans cette zone stratégique du développement économique du pays.

En effet, malgré les nombreuses informations relayées par divers canaux sur la GDIZ, les membres du collectif ont voulu constater de visu les avancées réalisées.

Accueillis par les responsables de la Société d'investissement et de promotion de l'industrie (SIPI-Bénin), en charge de la gestion et de l'aménagement de la zone, ils ont parcouru les infrastructures modernes qui marquent cette ambitieuse initiative industrielle.

Au cours de cette visite guidée, la délégation a exploré les unités de transformation déjà opération-

nelles et s'est imprégnée des projets qui structurent l'avenir économique du pays.

Les échanges ont porté sur les initiatives visant à valoriser les ressources nationales à travers l'industrialisation et à stimuler la croissance économique.

Impressionnés par l'ampleur des installations, les visiteurs ont exprimé leur admiration. « Nous sommes fiers de pouvoir partager notre vision et nos réalisations, et renouvelons notre engagement à faire de la GDIZ un levier essentiel pour la transformation et la valorisation des richesses du Bénin », ont-ils affirmé.

Pour information, la GDIZ est située à 45 kilomètres de Cotonou. Elle s'étend sur 1 640 hectares et est le fruit d'une collaboration entre le gouvernement béninois et le groupe ARISE.

La zone compte déjà 36 investisseurs et 12 unités de transformation en activité. Ces installations emploient plus de 14 000 jeunes béninois.



@alberic_esse / 229 6814 2201



alone

Avec

L' eau minérale & alcaline

Perle Water®

- Purifie ton corps, ton sang de ses impuretés ;
- Lutte contre l'hypertension ;
- Elimine ta constipation avec une digestion facile ;
- Elimine les graisses du ventre et du corps.

Commandez au

+229 40 40 91 40
+229 50 14 70 74

▶ Disponible chez votre Distributeur exclusif **MINERGIES DISTRIBUTION**

@alberic_esse / 229 6814 2201

Eau minérale & alcaline

Perle Water®

▶ Disponible chez votre Distributeur exclusif **MINERGIES DISTRIBUTION**

Commandez au

+229 40 40 91 40
+229 50 14 70 74



alone

PHASE 1 DE LA CITÉ FINANCIÈRE

Un pôle d'excellence économique bientôt une réalité au Bénin



Le projet de construction de la Cité Financière est une préoccupation pour le gouvernement béninois. En effet, cette initiative ambitieuse vise à établir une zone financière dynamique, regroupant les sièges des principales institutions financières du pays. Selon les informations officielles, la première phase de ce projet, d'une envergure considérable, promet de transformer le paysage économique national et d'attirer des investissements tant locaux qu'internationaux.

Au cœur de cette première phase, la construction de trois bâtiments emblématiques est prévue. Le premier, d'une hauteur de R + 7, abritera la Caisse des Dépôts et de Conciliation du Bénin, ainsi que la Caisse Autonome de Gestion de la Dette. Ces institutions joueront un rôle capital dans la gestion des ressources financières du pays, favorisant ainsi un développement durable et responsable.

Le deuxième bâtiment, également de type R + 7, sera dédié à la Société Immobilière et d'Aménagement Urbain. Ce dernier aura pour mission de promouvoir l'urbanisation planifiée et d'améliorer l'accès au logement, tout en respectant les normes environnementales.

Enfin, on apprend aussi qu'un bâtiment de R + 5 sera attribué à la Banque Internationale pour l'Industrie et le Commerce, tandis qu'un autre de R + 6 sera consacré à l'Institut National de la Statistique et de la Démographie.

Ces structures sont essentielles pour le soutien à l'entrepreneuriat et à l'innovation, ainsi que pour la collecte et l'analyse des données statistiques, qui sont indispensables à la prise de décisions éclairées. En somme, la réalisation de cette première phase de la Cité Financière augure d'un avenir prometteur pour le Bénin et son gouvernement, en consolidant son statut d'axe financier majeur en Afrique de l'Ouest.

Alors, ce projet, véritable catalyseur de croissance, s'inscrit dans une vision à long terme, plaçant définitivement le Bénin sur la voie de l'émergence économique.

TOURNÉE DE SENSIBILISATION SUR LES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE DANS LES INSTITUTIONS ÉTATIQUES

Les femmes du ministère des Sports remercient l'Institut National de la Femme pour cette initiative

Dans le cadre des 16 jours d'activisme dédiés à la lutte contre les violences basées sur le genre, l'Institut National de la Femme (INF) a lancé, depuis le 25 novembre dernier, une série d'initiatives capitales visant à éveiller les consciences au sein des 21 Ministères. En effet, dans l'après-midi du mardi 3 décembre 2024, le Stade GMK de Cotonou a accueilli une rencontre enrichissante animée par Madame Flore DJINOÛ, Secrétaire Exécutive de l'INF, devant un auditoire attentif composé des femmes du ministère des Sports.

Au cours de cette séance, Madame Flore DJINOÛ a méticuleusement exposé les différentes formes de violences que peuvent endurer les femmes, tout en mettant en exergue l'importance d'une réponse adéquate, particulièrement sur le lieu de travail. Cette initiative de l'INF vise à briser le silence qui entoure souvent ces actes inqualifiables, notamment dans les ambiances professionnelles. Les participantes, tout en étant encouragées et éclairées sur les mécanismes de signalement, ont fait part de leur profonde gratitude envers les organisateurs.

Madame OGATCHOROUN Charlotte Michelle, point focal de l'INF à l'Office Béninois du Sport Scolaire et Universitaire, a salué cette approche innovante, affirmant que les femmes du ministère des Sports sont désormais mieux armées pour dénoncer toute forme de violence, qu'elle soit physique ou psychologique. Pour sa part, Madame Géraldine Assah, cadre au ministère des Sports, a exprimé son engagement renouvelé en faveur de la prévention et de la répression des violences faites aux femmes, soulignant que cette sensibilisation a agi comme un véritable catalyseur pour son éveil personnel et professionnel.

Ainsi, grâce aux efforts de l'INF, un pas décisif vers une société plus équitable et respectueuse des droits des femmes semble se dessiner. Notons enfin que l'Institut a également instauré un numéro d'alerte, le 51078888, permettant aux victimes de signaler des abus tout en préservant leur anonymat, consolidant ainsi une réponse proactive à ces problématiques sociodémographiques.



EN PRÉLUDE À L'OUVERTURE DU MARCHÉ MODERNE GANHI

Les places déjà attribuées par tirage au sort

Situé en plein cœur de Cotonou, le marché moderne Ganhi est prêt pour accueillir les marchands et les usagers. En prélude à cette ouverture, un tirage au sort a eu lieu le mardi 03 décembre dernier en vue de l'attribution des places. Cette pratique vise à garantir l'équité dans l'attribution des places, un sujet souvent source de contestations par le passé. Ce processus s'inscrit dans le cadre de la réforme des marchés urbains, où l'accent est mis sur une gestion plus rigoureuse et transparente des espaces publics.

La Directrice Générale de l'ANaGeM, Madame Eunice LOISEL KINIFFO, assistée des représentants des commerçants et des autorités locales, a supervisé cette opération qui s'est déroulée en présence des marchands venus nombreux. Ces derniers ont procédé au tirage au sort et les places ont été attribuées en fonction de la catégorie de commerce et de la surface nécessaire pour chaque activité.

Pour les commerçants, cette initiative est un soulagement. "Ce tirage au sort met fin aux pratiques opaques où seuls ceux qui avaient des relations obtenaient les meilleurs emplacements", ont-ils déclaré.

Le marché Ganhi rénové offre désormais des infrastructures modernes : des étals bien organisés, des allées élargies pour faciliter la circulation, un meilleur système de drainage des eaux et des espaces dédiés aux activités spécifiques, comme la restauration et l'artisanat.

Cette réhabilitation, qui s'inscrit dans le programme de développement urbain de Co-



tonou, vise également é attirer davantage de visiteurs, tant locaux qu'étrangers, et à stimuler l'économie locale.

L'attribution des places à travers le tirage au sort témoigne de la gestion plus moderne et inclusive des espaces commerciaux en République du Bénin.



Collège Privé d'Enseignement Technique et Professionnel
LE PHENIX
 La marque de l'excellence
 Déc 2014 - Déc 2024

10 ans
 d'existence

au service de l'enseignement technique et professionnel.
 Rendez-vous en Février 2025 pour la commémoration

Porto-Novo (Akonabò) (+229) 97659660/95330365 90162760

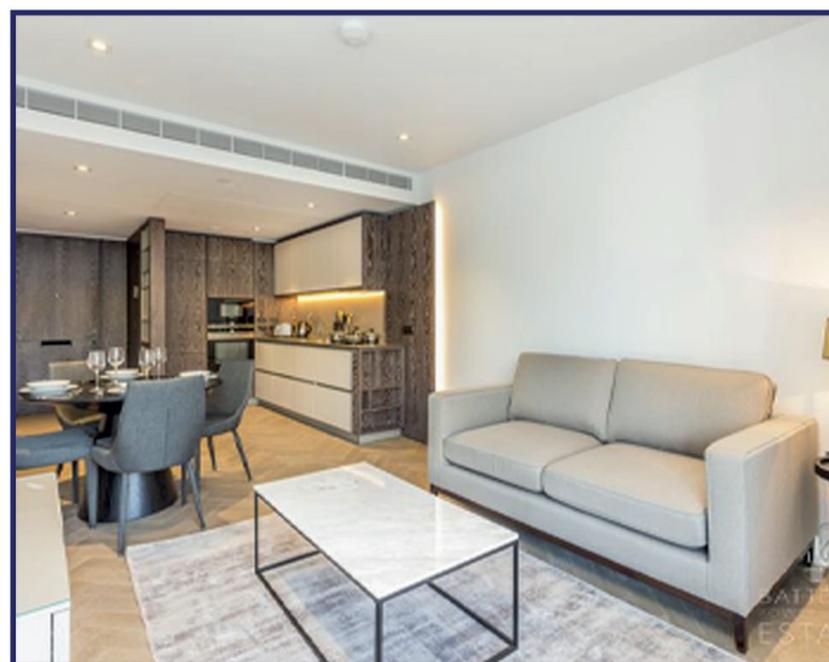
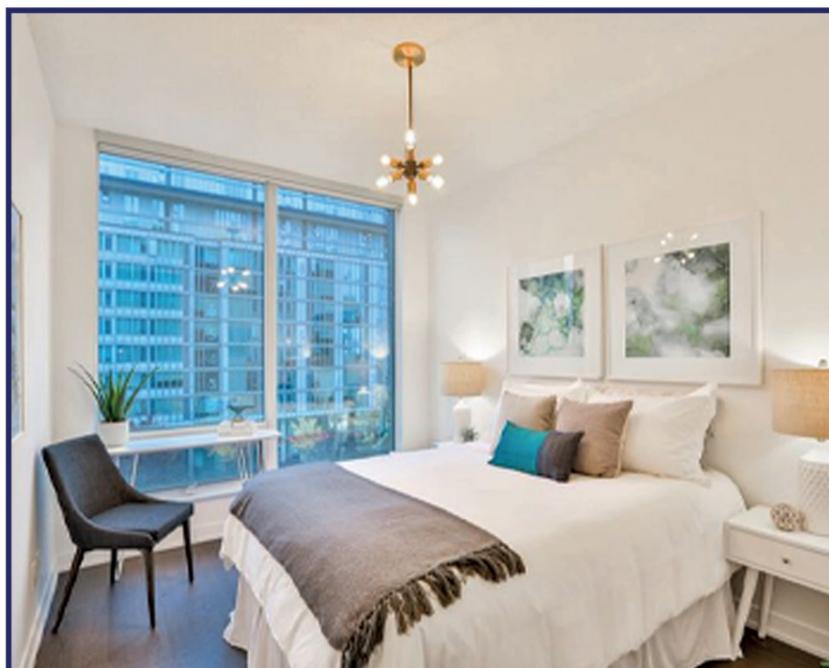


ELONA HOUSE

SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE

98904640 / 44904640

SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE



APPARTEMENTS ET CHAMBRES MEUBLÉS



FENOUE GUEST HOUSE

APPARTEMENTS & CHAMBRES MEUBLÉS

98904640 / 44904640



Porto-Novo, Djassin Houinvié
- Tokpota - Dowa



+229 01 98 90 46 40 / 01 55 49 99 99



+229 01 95 53 43 95 / 01 55 50 07 07